

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 1

Amendement 1

Joachim Kuhs, Nicolaus Fest, Jaak Madison

au nom du groupe ID

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

2 bis. se félicite de la prière pour la paix et la consécration de la Russie et de l'Ukraine au Cœur Immaculé de Marie, qui aura lieu le 25 mars 2022; invite sa Présidente à faire pleinement usage des instruments prévus à l'article 17 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et à convoquer une conférence de haut niveau des dirigeants chrétiens au Parlement européen afin de contribuer à une solution rapide et pacifique à la guerre contre l'Ukraine;

Or. en

AM\1252318FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 2

Amendement 2

Jaak Madison, Nicolaus Fest

au nom du groupe ID

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

8 bis. salue les actions des citoyens des États membres qui ont ouvert leur cœur et – littéralement – leurs foyers aux réfugiés ukrainiens nécessitant une protection;

Or. en

AM\1252318FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 3

Amendement 3

Jaak Madison, Nicolaus Fest
au nom du groupe ID

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

8 ter. insiste pour que les migrants clandestins présents sur le territoire des États membres soient effectivement renvoyés dans leur pays d'origine afin de garantir que les États membres disposent de capacités et de ressources suffisantes pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens dans le besoin;

Or. en

AM\1252318FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 4

Amendement 4

Jaak Madison, Nicolaus Fest
au nom du groupe ID

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

15 bis. constate avec inquiétude que le doublement prévu de la population africaine d'ici à 2050 aura des conséquences désastreuses sur la sécurité alimentaire en Afrique, ce qui pourrait entraîner des flux migratoires vers l'Europe; insiste sur la nécessité de trouver des solutions à l'insécurité alimentaire dans la région;

Or. en

AM\1252318FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 5

Amendement 5

Nicolaus Fest, Jaak Madison

au nom du groupe ID

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

21 bis. invite la Commission à évaluer l'incidence de la mise en œuvre du règlement relatif aux engrais en procédant à une évaluation approfondie de la disponibilité et des prix, en gardant à l'esprit que des exigences techniques devraient s'appliquer à partir du 16 juillet 2022; appelle la Commission à élaborer une proposition législative visant à reporter la mise en œuvre du règlement si l'incidence est jugée significative;

Or. en

AM\1252318FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 6

Amendement 6

Mara Bizzotto, Angelo Ciocca, Elena Lizzi
au nom du groupe ID

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 27

Proposition de résolution commune

27. reconnaît, dans ces circonstances exceptionnelles, que l'Union doit prendre des mesures d'urgence temporaires et réversibles pour accroître sa production en 2022 et renforcer sa sécurité alimentaire; invite la Commission, compte tenu de la nécessité de remédier à la pénurie immédiate de protéagineux, à accélérer les procédures administratives permettant, au cours de cette année de transition de la PAC, d'utiliser des *terres mises en jachère* pour la production de ces cultures à des fins de consommation humaine ou animale; demande, à cet égard, de privilégier les protéagineux et autres cultures qui ne nécessitent pas de pesticides ou en consomment très peu; invite la Commission à réévaluer la situation en temps utile et à proposer, au besoin, d'autres mesures adéquates pour 2023;

Amendement

27. reconnaît, dans ces circonstances exceptionnelles, que l'Union doit prendre des mesures d'urgence temporaires et réversibles pour accroître sa production en 2022 et renforcer sa sécurité alimentaire; invite la Commission, compte tenu de la nécessité de remédier à la pénurie immédiate de protéagineux, à accélérer les procédures administratives permettant, au cours de cette année de transition de la PAC, d'utiliser des *surfaces d'intérêt écologique* pour la production de ces cultures à des fins de consommation humaine ou animale, *y compris le recours à titre exceptionnel à certains pesticides et engrais si nécessaire*; demande, à cet égard, de privilégier les protéagineux et autres cultures qui ne nécessitent pas de pesticides ou en consomment très peu; invite la Commission à réévaluer la situation en temps utile et à proposer, au besoin, d'autres mesures adéquates pour 2023;

Or. en

AM\1252318FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 7

Amendement 7

Nicolaus Fest, Jaak Madison

au nom du groupe ID

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

42 bis. demande aux États membres et à la Commission de surveiller de près la situation de la sécurité alimentaire en Ukraine et de contribuer à des programmes humanitaires internationaux afin de garantir un approvisionnement alimentaire adéquat à destination du pays et au sein de celui-ci; exhorte la Russie à soutenir ces efforts humanitaires au sein des organes compétents des Nations unies;

Or. en

AM\1252318FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1